

l'exception. La raison en est que ce mode de distribution est tout simplement plus efficace et plus économique.

Ce programme de distribution en est encore au stade des tâtonnements. Le plan d'abord approuvé par les directeurs, il y a treize ou quatorze ans, prévoyait la création de cinq filiales et d'environ cinquante à soixante entrepôts situés en des endroits stratégiques, depuis la rivière Rouge jusqu'à la rivière de la Paix, un établissement de la CCIL se trouvant à moins de 25 milles de la moyenne des agriculteurs. On croit que cette organisation permettra de fournir au prix le plus avantageux et le plus satisfaisant tout ce qui est essentiel à la réparation et au reconditionnement des machines. On avait comme objectif,—et on l'a encore,—d'assurer un service de réparation et d'établir des ateliers de première valeur à tous ces endroits-là¹.

L'initiative de la CCIL a déjà permis à l'agriculture de l'Ouest canadien de réaliser d'importantes économies, puisque les agriculteurs, clients de la CCIL, ont fait de réelles économies. Nous croyons que tout régime coopératif de distribution, tel celui de la CCIL, devrait être encouragé et aidé. Cependant, nous n'entrerons pas dans le détail de cette question, puisque nous croyons savoir que la CCIL soumettra son propre mémoire au Comité.

SECTION V

SERVICES PUBLICS D'ESSAIS DES MACHINES AGRICOLES

Du choix avisé des machines agricoles peuvent résulter des avantages financiers aussi importants que ceux qui découlent de la diminution du prix d'achat. Bien que certains aspects du rendement d'une machine sautent aux yeux de l'acheteur, plusieurs caractéristiques ne sont pas aussi évidentes. Afin de faire un choix judicieux, le consommateur doit trouver les renseignements impartiaux concernant le rendement des machines offertes sur le marché. D'ailleurs ces renseignements doivent être fondés sur les conditions générales auxquelles la machine sera soumise. Ainsi, il est essentiel qu'il y ait un certain programme d'essais des machines agricoles.

Puisque même les essais les plus complets des fabricants de machines agricoles ne sont pas faits avec toute l'objectivité requise et, en tous cas, sont rarement satisfaisants, le gouvernement a établi des programmes d'essais. Ces essais constituent maintenant un service offert aux agriculteurs et fabricants de 21 pays en dehors du bloc soviétique. Pendant près de 18 ans, l'Institut national de génie agricole a offert un service public d'essais de machines agricoles au Royaume-Uni, tandis que l'Institut d'essais des machines agricoles du gouvernement suédois a été établi en 1897 et a sans cesse grandi depuis ce jour. Cet institut voit à ce que presque chaque machine agricole dont la vente est généralisée en Suède soit présentée volontairement par le fabricant à la station d'essais du gouvernement suédois pour la mise à l'essai sur le terrain et la publication du résultat de ces essais.

Pour l'utilité du Comité, une liste des pays où se trouvent des stations d'essais est donnée à l'appendice G.

Bien que les États-Unis et le Canada aient atteint le plus haut niveau de mécanisation agricole, les programmes publics d'essais n'ont pas été institués ici dans la même proportion. De fait, le programme d'examen des machines agricoles a débuté en 1958 en Saskatchewan; il est le premier programme d'examen complet en Amérique du Nord, bien que les essais du Nébraska, qui ne visent que les tracteurs, aient été entrepris depuis plusieurs années.

¹ Rapport annuel de 1959 de la *Canadian Co-operative Implements Limited*.